



Barra Vieja est située sur une plage idyllique des Caraïbes
Photo: Angela Escher (PWS)

Honduras: territoire autochtone menacé par un projet touristique

Carlos Castillo avait trois mois lorsque sa famille s'est installée à Barra Vieja sur la côte atlantique. Barra Vieja est située le long d'une magnifique plage blanche des Caraïbes bordée de palmiers. Un « village indigène » comme le décrit un catalogue de voyage. Aujourd'hui, Carlos Castillo est membre du conseil de la communauté.

Mais cette image idyllique est trompeuse. En 2013, l'entreprise nationale «Empresa Nacional Portuaria» (E. N. P.) accuse le conseil de Barra Vieja d'occuper illégalement («d'usurper») leurs terres. Depuis, Carlos Castillo fait l'objet de deux plaintes: l'une en sa qualité de membre du conseil et l'autre en tant qu'habitant du village. Une plainte a par la suite également été déposée à l'encontre de 85 autres membres de la communauté.

Barra Vieja est installée sur ce territoire depuis plus de soixante ans et peut s'appuyer sur plusieurs accords internationaux pour faire valoir son droit à la terre. Malgré cela, l'issue du procès reste incertaine. Les habitant-e-s de Barra Vieja vivent constamment dans l'insécurité et la peur d'être déplacés de leurs terres.

Prochaines séances d'information pour les projets au Guatemala, Honduras, Colombie et Palestine/Israël:

A Zurich

Samedi 5 mars 2016
Université de Zurich (consultez le site de PWS pour plus d'info),
13h30 – 16h30

A Berne

Samedi, 27 février 2016
Foodways Consulting, Bollwerk 35,
13h30 – 16h30

A Lausanne

Mercredi 2 mars 2016
Maison de quartier sous-gare,
19h00 – 21h00

Prochaines formations

Palestine/Israël:

du 13 au 19 mars 2016

Guatemala, Honduras, Colombie:

du 17 au 23 avril 2016

Derrière l'acronyme de l'entreprise E.N.P. se cache l'institut hondurien du tourisme qui est impliqué à hauteur de 49% dans un mégaprojet de développement touristique à Barra Vieja. Ce projet a démarré, en 2006, avec la construction du complexe hôtelier de luxe «Indura Beach and Golf Resort» lequel a été inauguré en novembre 2013. La construction de ce complexe a privé la communauté de Barra Vieja de plusieurs manzanas (1 manzana correspond à 0.7 ha) de ses terres. Les habitant-e-s de Barra Vieja luttent depuis le lancement du projet pour conserver leurs droits sur les terres. Les plaintes déposées par E.N.P. sont une réponse à l'engagement légitime et non-violent de cette communauté garifuna¹. En juillet 2013, plusieurs membres de la communauté ont été arrêtés et détenus pendant plusieurs heures. Par la suite, presque tous les adultes de la communauté ont dû se présenter devant le tribunal. Cette situation, ainsi que les processus juridiques posent de graves problèmes à la communauté. Les déplacements fréquents au tribunal, notamment, les empêchent de pratiquer la pêche et les privent donc de leur principale source de revenu et de nourriture.

PWS/PROAH accompagne cette communauté. Elle reçoit également l'appui d'OFRANEH - «Organización Fraternal Negra Hondureña». OFRANEH considère que la criminalisation des habitant-e-s de Barra Vieja fait partie d'une stratégie gouvernementale visant à déplacer les Garifunas de leur territoire et à les exploiter économiquement. Cette stratégie nie le droit à la terre à ce peuple autochtone, leur droit à l'information et à une consultation populaire officielle telle que l'exige l'article 169 de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Il s'agit fondamentalement de la survie de leur peuple et de leur culture.

¹ Les Garifunas sont un groupe ethnique vivant sur la côte caraïbe qui s'est formé il y a environ 200 ans suite à un métissage entre Caribéens et esclaves africains.

tournez la page >

Agenda

Suivez-nous sur **facebook** et inscrivez-vous à notre **Newsletter** pour être informés des prochains événements en Suisse romande (e-mail à geneva@peacewatch.ch).

Rencontre avec la défenseure des droits humains Angélica Choc

Conférence avec Angélica Choc d'El Estor, Guatemala, et le volontaire de PWS Peter Keimer qui a accompagné Madame Choc durant son mandat.
Lundi 23 novembre 2015, 19h00
Hirschenrgraben 50 (h50), Zurich

Filmer en Amérique latine

Festival de films d'Amérique latine en Suisse romande
du 13 au 29 novembre 2015
filmaramlat.ch

Symposium Initiative pour des multinationales responsables

Présentations et table-ronde sur la question du devoir de diligence pour les sociétés transnationales. Infos et inscription: [www.http://konzern-initiative.ch/symposium/?lang=fr](http://konzern-initiative.ch/symposium/?lang=fr)
Mercredi 2 décembre 2015, 13h00 – 18h00
Burgerrattssaal, Kulturcasino Berne

«Algún día es mañana»

Film de Ricardo Torres, Colombie / Suisse 2014, 71 Min., avec sous-titre allemand
Samedi 5 décembre 2015, Lucerne
Plus d'info sur notre site.

Journée internationale des droits de l'Homme

(10 décembre)
«**Censored Voices**», Film de Mor Loushy, Israël /Allemagne 2015, 84 Min., avec sous-titre allemand
Dimanche 13 décembre 2015, Zurich
Plus d'info sur notre site.

Blogs Echos d'Amérique latine et En route avec EAPPI

Les volontaires qui effectuent un mandat d'accompagnement avec PWS publient leurs articles sur deux blogs : inscrivez-vous pour les recevoir directement !



L'accompagnement international renforce la défense de la communauté pour faire valoir ses droits. Au micro : Miriam Miranda d'OFRANEH.

Photo: Tristan Maini (PWS)

PWS a rencontré Ivania Galeano, conseillère juridique de la communauté de Barra Vieja. Une discussion sur la situation de la communauté, les démarches juridiques possibles et sa motivation personnelle à s'engager dans ce contexte.

PWS: Qu'est-ce qui rend le «cas Barra Vieja» si complexe?

Ivania Galeano: «Dans un premier temps, le conseil de la communauté a été accusé d'usurpation. Plus tard, 85 habitant-e-s de Barra Vieja ont également été personnellement accusés. Les procès ne sont pas collectifs, ils sont menés individuellement. Une première décision a acquitté les 85 membres de la communauté. Mais ceci ne met pas un terme à la procédure qui se poursuit auprès d'un tribunal de seconde instance. A cela s'ajoute qu'aucune mesure des terres n'a été faite et qu'il n'est donc pas clair si les terres que l'E.N.P. revendique sont réellement celles sur lesquelles Barra Vieja est implantée.»



Ivania Galeano appuie la communauté de Barra Vieja dans les questions juridiques.
Foto: Honduprensa

Pourquoi toute la communauté n'a pas été accusée dans un premier temps mais uniquement le conseil?

«Dans le cas d'une plainte pour usurpation, il est plus facile pour le plaignant d'accuser une structure bien définie ou une organisation. Il est plus aisé de démontrer de manière crédible qu'un groupe défini de personnes usurpe la propriété d'une terre plutôt que de prouver que chaque habitant-e le fait de manière individuelle. »

Quelles sont les démarches que vous et le conseil devez entreprendre pour gagner le procès?

«Dans un premier temps, nous devons prouver que les terres revendiquées par l'E. N. P. ne sont pas les mêmes que celles occupées par Barra Vieja. Nous devons ensuite faire valoir la question du territoire ancestral de ce peuple autochtone et prouver la continuité: Barra Vieja est installée depuis des décennies sur cette terre. Sur ce point-là, un avis anthropologique ou historique pourrait soutenir notre défense en montrant que les traditions et la transmission des savoirs sont aussi liées au territoire. Nous devons argumenter que les habitant-es de Barra Vieja sont des Garifunas qui continuent à pratiquer leur culture autochtone, afin de pouvoir nous appuyer sur les traités internationaux protégeant les droits des peuples autochtones. »

Quel rôle jouent les observateurs/-trices internationaux de PWS/PROAH dans ce contexte?

«Leur rôle est très important. Les juges se savent observés et adaptent leur comportement. Ces personnes donnent aux habitant-e-s de Barra Vieja le sentiment d'être soutenus. Leur présence renforce la défense de la communauté et contribue à une visibilité accrue de ce cas. »

Comment en êtes-vous venue à défendre Barra Vieja et à vous mettre ainsi vous-même en danger ?

«La situation des habitant-e-s de Barra Vieja est la même que celle de nombreuses autres communautés autochtones au Honduras: elles sont déplacées de leur territoire, afin de faire place à des projets de développement et d'investissement. Je pense qu'il est essentiel que nous contribuions tous, au niveau local comme au niveau international, avec nos différentes possibilités, connaissances et outils, individuellement et collectivement, à défendre ces communautés. »

Carlos Castillo a aujourd'hui 40 ans. L'engagement pour défendre la terre de Barra Vieja est épuisant, compliqué, exigeant en termes financiers et en temps. Cependant, l'idée d'abandonner ne l'a jamais effleuré. Son rêve ?: «J'aime mon village et je me bats pour que nous puissions monter notre propre projet communautaire de tourisme, en toute liberté.»

Ivania Galeano est conseillère juridique pour la Commission Internationale des Juristes au Honduras et appuie la communauté de Barra Vieja dans toutes les questions juridiques. L'entretien a été réalisé par Angela Escher, coordinatrice de PWS auprès de PROAH. Il s'agit d'une version traduite et fortement résumée de la version espagnole.

Rédaction: Yvonne Joos, coordinatrice du projet PWS Honduras